



# Rapport annuel

Année scolaire 2017-2018



**Alain Martineau**  
**Septembre 2018**



**Année scolaire 2017-2018**

## Rapport annuel 2017-2018

### **1<sup>re</sup> partie** **Le bilan de l'établissement**

#### **La clientèle**

En 2017-2018, selon la période de l'année et en tenant compte des départs et des arrivées de nouveaux enfants, 291 élèves fréquentaient les 16 classes du préscolaire à la 6<sup>e</sup> année. La répartition des groupes était la suivante :

Préscolaire 4 ans	2 groupes	4 <sup>e</sup> année	1 groupe
Préscolaire 5 ans	4 groupes	Multi 3/4	1 groupe
1 <sup>re</sup> année	2 groupes	5 <sup>e</sup> année	1 groupe
2 <sup>e</sup> année	2 groupes	6 <sup>e</sup> année	1 groupe
3 <sup>e</sup> année	1 groupe	Multi 5/6	1 groupe

#### **Le personnel**

**Le personnel enseignant** était composé de 25 membres, soient 16 titulaires, 1 enseignante à temps partagé, 3 orthopédagogues, 2 éducateurs physiques, 1 enseignante d'anglais et 2 enseignants de musique.

**Le personnel des services complémentaires** était composé de 3 membres, soit une psychologue (1,5 jour / semaine), une orthophoniste (1,5 jour / semaine) et une psychoéducatrice (1,5 jour / semaine).

**Le personnel de soutien** était composé de 19 membres, soient une secrétaire, 2 concierges, une technicienne en service de garde, 8 éducatrices en service de garde, 3 surveillantes d'élèves, 2 techniciennes en éducation spécialisée et de 2 préposées aux élèves handicapés.

De plus, se joignent à l'équipe-école, une infirmière (1 jour / semaine), une travailleuse sociale (1 jour / semaine) et une hygiéniste dentaire (dépistage). Ce personnel était assigné à l'école par le CSSS Montérégie-Est.

### **Le service de garde**

Le service de garde est fréquenté quotidiennement par près de 130 élèves réguliers et quelque 3 élèves sporadiques entre 7 h et 18 h tous les jours de la semaine régulière de classe. Environ 75 élèves/jour fréquentent le service de garde lors des 12 journées pédagogiques du calendrier scolaire. Un programme d'activités diversifiées est offert à 7 groupes d'enfants répartis selon leur âge et leur degré scolaire. Trois surveillantes du dîner se partagent 80 élèves dîneurs.

### **La vie parascolaire**

Certaines activités sportives ont été offertes aux élèves tout au long de l'année. Le hockey cosom a été offert aux élèves de la 2<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année. Le mini-tennis et le soccer ont été offerts aux élèves du 2<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> cycle et, finalement, le minivolley a été offert aux élèves du 3<sup>e</sup> cycle. L'activité de philatélie, un incontournable à l'école, est offerte gratuitement à une vingtaine d'élèves grâce à la générosité de Mme Madeleine.

### **La vie étudiante**

Des activités récompense en lien avec le code de vie ont été mises en place afin de récompenser les élèves méritants. Les élèves ont pu vivre des activités comme film et popcorn, jeux de société et chocolat chaud, cabane à lire et érable, tout ce qui roule et Mr Freeze.

Plusieurs autres activités éducatives diversifiées furent aussi vécues selon les degrés ainsi que des activités communes école comme :

- ❖ Soirée de filles et soirée de gars (avec les parents)
- ❖ Activités du Grand Défi Pierre Lavoie (cubes énergie)
- ❖ Journée de l'activité physique
- ❖ Défi moi j'croque
- ❖ Dégustation de fruits exotiques
- ❖ Quiz santé
- ❖ Plaisir de lire
- ❖ Activités de la fête de Noël
- ❖ Activités de la fête d'Halloween
- ❖ Sortie au Mont-Saint-Bruno
- ❖ Activités thématiques
- ❖ Activités de la semaine du français
- ❖ Kermesse et fête de fin d'année

## Les ressources allouées et les décisions budgétaires

Les principales décisions liées à l'utilisation des ressources et des enveloppes ciblées ont été prises dans le respect des encadrements financiers et des règles prescrites à l'intérieur de chacune des allocations.

Le tableau ci-dessous précise quelques décisions et activités liées aux différentes ressources ou enveloppes allouées à l'école.

<b>Description Ressources allouées ou mesures</b>	<b>Décisions et activités</b>
Techniciennes en éducation spécialisée 2 x 18 heures / semaine / année (allocation - mesure d'appui à l'intégration des élèves TSA)	Ajout de 15 heures / semaine après la semaine de la relâche.
Orthopédagogie – 9 jours	Ajout d'une journée par semaine pour aide à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture dans les classes du préscolaire et du 1 <sup>er</sup> cycle.
NTIC	Achat d'un tableau interactif pour le local d'orthopédagogie. Achats de logiciel et outils technologiques en lien avec les tableaux interactifs. Achat de matériel didactique numérique. Achat de portables pour les locaux d'orthopédagogie et les élèves en classe. Achat de iPad pour des projets avec les élèves.
Stratégie d'Intervention Agir Autrement (S.I.A.A.)	Achat de matériel sensoriel et de manipulation. Libération des enseignants pour les différents comités et pour la révision des plans d'interventions. Achat d'équipement pour soutenir les enseignants dans les activités éducatives et dans différents projets pédagogiques. Achat de matériel pour la musique (Ukulélés). Achat de jeux pour les classes (récréations intérieures). Sortie commune au Mont-Saint-Bruno. Cross-Country et fête des finissants. Soutien dans certaines classes pour des élèves avec des besoins particuliers.

## **Convention de gestions et de réussite**

En vertu de l'article 209.2, chaque établissement d'enseignement de chaque commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite avec cette dernière. Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les cinq buts fixés par le ministre.

La convention de gestion et de réussite de l'école Mère-Marie-Rose est teintée des voies de renforcement de la stratégie d'intervention « Agir Autrement ». La convention a été révisée en profondeur à l'automne 2016 et, pour l'année scolaire 2017-2018, elle a été reconduite sans aucune modification.

### **OBJECTIF DU PLAN DE RÉUSSITE**

**BUT 1** : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

<b>Objectif 1.1</b> Pour l'année 2017-2018, augmenter de 3% le résultat moyen des élèves du 3 <sup>e</sup> cycle en mathématique.	<b>Cible</b> En juin 2018, le résultat moyen atteindra 79%
<b>Lien avec le projet éducatif</b> L'école vise à développer chez l'élève les compétences attendues en mathématique.	
<b>Moyens mis en place</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Accompagner les élèves dans l'application des stratégies de résolution de problèmes graduées par degré.</li><li>• Résolutions de problèmes complexes (compétence 1) à tous les niveaux, et ce, au moins deux fois par étape.</li><li>• Activités régulières en classe en lien avec l'apprentissage des tables (+, -, x, /) et le calcul mental.</li><li>• Enseigner explicitement l'utilisation des différents outils mathématiques (matériel de manipulation, référentiel).</li></ul>	

<p><b>Résultats obtenus</b></p> <p>2014-2015 : 73 %  2015-2016 : 71 %  2016-2017 : 76 %  2017-2018 : 77 %</p>	<p><b>Recommandations et ajustements proposés</b></p> <p>Au troisième cycle, les outils mathématiques ont été principalement introduits en classe par les élèves bénéficiant du service orthopédagogique. Ces outils ont un effet d'entraînement auprès des autres élèves de la classe. Utilisation d'une démarche commune pour la réalisation des situations complexes. Avant chaque situation, nommer aux élèves les outils possibles à utiliser. Mettre l'accent sur l'enseignement explicite de calcul mental et du répertoire mémorisé. Ces éléments en lien avec l'apprentissage des tables et le calcul mental auront un effet beaucoup plus important sur les apprentissages. Pour le préscolaire, le jeu constitue le meilleur moyen pour réaliser les tâches proposées.</p>
---	---

<p><b>Objectif 1.2</b></p> <p>Pour l'année 2017-2018, faire vivre au moins deux activités de transition aux élèves de 6<sup>e</sup> année.</p>	<p><b>Cible</b></p> <p>D'ici juin 2018, deux activités ou plus seront vécues par les élèves de 6<sup>e</sup> année</p>
<p><b>Lien avec le projet éducatif</b></p> <p>Pas de lien direct avec le projet éducatif, mais un travail fait au niveau du passage primaire-secondaire.</p>	
<p><b>Moyens mis en place</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vivre des activités diversifiées au niveau procédural (agenda, casier, cadenas, déplacements, etc.)</li> <li>• Visiter l'école secondaire (portes ouvertes)</li> </ul>	
<p><b>Résultats obtenus</b></p> <p>Moyens appréciés des élèves.  Motivant et sécurisant pour les élèves.</p>	<p><b>Recommandations et ajustements proposés</b></p> <p>Nous maintenons qu'il est intéressant de pousser plus loin certaines activités de transition pour familiariser les élèves au fonctionnement du secondaire (casiers au 1<sup>er</sup> étage, déplacements entre les périodes, etc.). La visite de l'école secondaire au troisième cycle est un moyen apprécié des élèves. À poursuivre. Malheureusement, la visite des 6<sup>e</sup> année à l'école secondaire n'a pas eu lieu cette année suite à un conflit d'horaire dû à une sortie éducative.</p>

**BUT 2 : L'amélioration et la maîtrise de la langue française**

<p><b>Objectif 2.1</b></p> <p>Pour l'année scolaire 2017-2018, augmenter de 3% le résultat moyen des élèves en lecture, à la fin de chacun des cycles.</p>	<p><b>Cible</b></p> <p>Passer de 75% à 78% au 1er cycle          Passer de 68% à 71% au 2e cycle          Passer de 66% à 69% au 3e cycle</p>																				
<p><b>Lien avec le projet éducatif</b></p> <p>L'école vise à développer chez l'élève les compétences attendues en français.</p>																					
<p><b>Moyens mis en place</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Enseignement explicite des stratégies de lecture en classe</li> <li>• Enrichir le vocabulaire des élèves du préscolaire et du 1<sup>er</sup> cycle</li> <li>• Travailler les stratégies de compréhension des questions et la façon d'y répondre au 2<sup>e</sup> cycle et 3<sup>e</sup> cycle</li> </ul>																					
<p><b>Résultats obtenus</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>1<sup>er</sup></th> <th>2<sup>e</sup></th> <th>3<sup>e</sup></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2014-2015</td> <td>78%</td> <td>71%</td> <td>67%</td> </tr> <tr> <td>2015-2016</td> <td>76%</td> <td>76%</td> <td>63%</td> </tr> <tr> <td>2016-2017</td> <td>75%</td> <td>68%</td> <td>66%</td> </tr> <tr> <td>2017-2018</td> <td>76%</td> <td>63%</td> <td>66%</td> </tr> </tbody> </table>	Année	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	2014-2015	78%	71%	67%	2015-2016	76%	76%	63%	2016-2017	75%	68%	66%	2017-2018	76%	63%	66%	<p><b>Recommandations et ajustements proposés</b></p> <p>Poursuivre les allocations qui servent à acheter des albums pour les classes. Bonification, lorsque le budget de l'école le permet, des bibliothèques dans les classes. Des ateliers d'enrichissement de vocabulaire ont été animés par les orthopédagogues dans les classes de maternelle.</p> <p>Augmentation de la présence en classe d'un soutien orthopédagogique au préscolaire et au premier cycle. Poursuivre et bonifier à l'ensemble des niveaux les ateliers de compréhension de questions entamés en 2<sup>e</sup> année et en 6<sup>e</sup> année. Maintenir l'enseignement explicite de certaines stratégies de lecture en classe de 1<sup>re</sup> année par l'orthopédagogue. Faire la promotion de la lecture plaisir de différentes façons (coin lecture invitant, activité plaisir de lire, semaine du français, Croc-livres, etc.) Poursuivre les moyens de la CGRÉ en 2018-2019.</p>
Année	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>																		
2014-2015	78%	71%	67%																		
2015-2016	76%	76%	63%																		
2016-2017	75%	68%	66%																		
2017-2018	76%	63%	66%																		

<b>Objectif 2.2</b>				<b>Cible</b>
Pour l'année scolaire 2017-2018, augmenter de 3% le résultat moyen des élèves en écriture, à la fin de chacun des cycles.				Passer de 74% à 77% au 1er cycle Passer de 73% à 76% au 2e cycle Passer de 70% à 73% au 3e cycle
<b>Lien avec le projet éducatif</b>				
L'école vise à développer chez l'élève les compétences attendues en français.				
<b>Moyens mis en place</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser un code de correction commun et progressif d'un cycle à l'autre</li> <li>• Faire écrire les élèves régulièrement dans des contextes variés et structurés</li> <li>• Activités en lien avec l'écriture lors de la semaine du français</li> </ul>				
<b>Résultats obtenus</b>				<b>Recommandations et ajustements proposés</b>
Année	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	Enseignement explicite des stratégies d'écriture. Le code de correction commun est notre ressource. Le moyen 2 n'a pas été fait à la hauteur de ce que nous voulions faire. Formation en début d'année d'un comité écriture qui travaillera sur la planification des ateliers d'écriture pour les cycles. Poursuivre l'écriture dans des contextes variés et structurés. L'ajout du soutien orthopédagogie en classe est bénéfique pour l'apprentissage des compétences en écriture. Les activités en lien avec la semaine du français ainsi que la dictée de la direction ont connu un grand succès. À poursuivre en 2018-2019.
2014-2015	75%	72%	71%	
2015-2016	75%	70%	63%	
2016-2017	74%	73%	70%	
2017-2018	72%	72%	69%	

**BUT 3** : L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage

<b>Objectif 3</b>  Pour l'année 2017-2018, augmenter de 2% le résultat au sommaire des élèves HDAA en français et en mathématique.	<b>Cible</b>																																										
		1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>e</sup> cycle	3 <sup>e</sup> cycle																																							
	<b>Français</b>	65%	71%	67%																																							
		1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>e</sup> cycle	3 <sup>e</sup> cycle																																							
	<b>Mathématique</b>	66%	77%	67%																																							
<b>Lien avec le projet éducatif</b>  L'école vise à reconnaître aux élèves leurs différences et la diversité de leurs aptitudes et leurs intérêts en dispensant des services éducatifs différenciés d'aide et d'accompagnement.																																											
<b>Moyens mis en place</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Offrir un soutien en classe de type « co-enseignement » au 1<sup>er</sup> cycle et aux maternelles 5 ans</li> <li>• Augmenter la diversité des mesures de différenciation pédagogique en français par la mise en pratique du modèle RAI</li> <li>• Instaurer des rencontres des services complémentaires avec la direction afin de bien cerner les besoins</li> </ul>																																											
<b>Résultats obtenus</b>  <b>Français (résultat au sommaire)</b> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>1<sup>er</sup></th> <th>2<sup>e</sup></th> <th>3<sup>e</sup></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2014-2015 :</td> <td>58%</td> <td>67%</td> <td>64%</td> </tr> <tr> <td>2015-2016 :</td> <td>62%</td> <td>68%</td> <td>61%</td> </tr> <tr> <td>2016-2017 :</td> <td>63%</td> <td>69%</td> <td>65%</td> </tr> <tr> <td>2017-2018 :</td> <td>68%</td> <td>63%</td> <td>65%</td> </tr> </tbody> </table> <b>Mathématique (résultat au sommaire)</b> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>1<sup>er</sup></th> <th>2<sup>e</sup></th> <th>3<sup>e</sup></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2014-2015 :</td> <td>59%</td> <td>70%</td> <td>64%</td> </tr> <tr> <td>2015-2016 :</td> <td>60%</td> <td>75%</td> <td>64%</td> </tr> <tr> <td>2016-2017 :</td> <td>64%</td> <td>75%</td> <td>65%</td> </tr> <tr> <td>2017-2018 :</td> <td>70%</td> <td>68%</td> <td>73%</td> </tr> </tbody> </table>		Année	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	2014-2015 :	58%	67%	64%	2015-2016 :	62%	68%	61%	2016-2017 :	63%	69%	65%	2017-2018 :	68%	63%	65%	Année	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	2014-2015 :	59%	70%	64%	2015-2016 :	60%	75%	64%	2016-2017 :	64%	75%	65%	2017-2018 :	70%	68%	73%	<b>Recommandations et ajustements proposés</b>  Le travail fait en co-enseignement a un impact sur les comportements, la motivation et la persévérance des élèves. Les enseignants sont satisfaits du soutien apporté. La présence de l'orthopédagogue en classe (maternelles et 1 <sup>er</sup> cycle) offre un bon soutien. L'orthopédagogue permet d'approfondir certaines notions en apportant un meilleur soutien aux élèves en difficulté. Un tel ajout de service est souhaitable au 2 <sup>e</sup> cycle. Poursuivre la diversité des mesures de différenciation pédagogique. Poursuivre la mise en place du modèle RAI au 1 <sup>er</sup> cycle. Les rencontres mensuelles des services complémentaires ont été bénéfiques et sont à poursuivre. Le fait de nommer un intervenant pivot qui fait les liens avec les différents services rend les rencontres plus efficaces et fait cheminer les dossiers plus rapidement.	
Année	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>																																								
2014-2015 :	58%	67%	64%																																								
2015-2016 :	62%	68%	61%																																								
2016-2017 :	63%	69%	65%																																								
2017-2018 :	68%	63%	65%																																								
Année	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>																																								
2014-2015 :	59%	70%	64%																																								
2015-2016 :	60%	75%	64%																																								
2016-2017 :	64%	75%	65%																																								
2017-2018 :	70%	68%	73%																																								

#### BUT 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

<b>Objectif 4.1</b>  Pour l'année 2017-2018, 80% des élèves n'auront pas d'évènements reliés au manque de respect (principe #1 du code de vie).	<b>Cible</b>  À la fin du mois de mai, 80% des élèves n'auront pas de manquement au principe #1 du code de vie.
<b>Lien avec le projet éducatif</b>  L'école vise à procurer aux élèves un environnement sécuritaire par la prévention et la promotion de la santé et du bien-être.	
<b>Moyens mis en place</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Vivre des activités en lien avec le développement des relations sociales et la résolution de conflits (Ribambelle, Au cœur de l'Harmonie, activités d'habiletés sociales, etc.)</li><li>• Souligner les bons comportements par des activités de valorisation école</li><li>• Maximiser l'efficacité de la surveillance dans la cour d'école et aménager les surfaces de jeux de façon à diminuer les conflits</li></ul>	
<b>Résultats obtenus</b>  2017-2018 : 60% des élèves n'ont pas eu de manquements au principe #1 du code de vie.	<b>Recommandations et ajustements proposés</b>  Les activités en lien avec les habiletés sociales sont plus faciles à réaliser par le service d'éducation spécialisée lorsqu'une plage horaire est réservée à cette fin. La solution ne consiste pas nécessairement à augmenter les heures de service puisque le quotidien prend rapidement le dessus. Ainsi, l'an prochain, il serait souhaitable de définir le mandat de chaque membre de cette équipe. Le programme Au cœur de l'Harmonie a été fait cette année en première année. Les ateliers en classe par le policier éducateur sont à maintenir. L'augmentation du nombre de surveillants sur la cour d'école nous semble profitable. Poursuivre le programme Ribambelle au préscolaire. Augmenter le temps en psychoéducation afin de supporter ce programme serait souhaitable.

<b>Objectif 4.2</b>		<b>Cible</b>	
Pour l'année 2017-2018, organiser des activités relatives au volet de la saine alimentation.		D'ici juin 2018, réaliser au moins trois activités en lien avec la saine alimentation.	
<b>Lien avec le projet éducatif</b>			
L'école vise à procurer aux élèves un environnement sécuritaire par la prévention et la promotion de la santé et du bien-être.			
<b>Moyens mis en place</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Semaine de l'alimentation pour faire découvrir aux élèves de nouveaux aliments</li> <li>• Promotion des collations santé lors du mois de la nutrition</li> <li>• Collations santé lors des différents événements dans l'année</li> </ul>			
<b>Résultats obtenus</b>		<b>Recommandations et ajustements proposés</b>	
		Poursuivre les activités en lien avec la semaine de l'alimentation. L'activité de dégustation de fruits exotiques fut très appréciée. Les collations santé lors des différents événements sont à maintenir. Continuer de promouvoir une saine alimentation par la valorisation de collations santé.	

<b>Objectif 4.3</b>				<b>Cible</b>																					
Pour l'année 2017-2018, à la fin de chaque cycle, au moins 90% des élèves atteindront la cible finale attendue à l'épreuve de course continue.				1 <sup>er</sup> cycle et 2 <sup>e</sup> cycle : 100% 3 <sup>e</sup> cycle : 96%																					
<b>Lien avec le projet éducatif</b>																									
L'école vise à procurer aux élèves un environnement sécuritaire par la prévention et la promotion de la santé et du bien-être.																									
<b>Moyens mis en place</b>																									
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire vivre aux jeunes des activités parascolaires stimulantes (hockey cosom, tournois entre élèves et enseignants, Grand Défi Pierre Lavoie, etc.)</li> <li>• Maintenir l'ajout de 30 minutes à la grille-matière en éducation physique pour les élèves du premier et deuxième cycle</li> <li>• Activités hebdomadaires de course continue lors des cours d'éducation physique</li> </ul>																									
<b>Résultats obtenus</b>				<b>Recommandations et ajustements proposés</b>																					
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Épreuves</th> <th>1<sup>er</sup> cycle</th> <th>2<sup>e</sup> cycle</th> <th>3<sup>e</sup> cycle</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Juin 2015</td> <td>96 %</td> <td>100 %</td> <td>70 %</td> </tr> <tr> <td>Juin 2016</td> <td>91 %</td> <td>100 %</td> <td>96 %</td> </tr> <tr> <td>Juin 2017</td> <td>100 %</td> <td>100%</td> <td>96 %</td> </tr> <tr> <td>Juin 2018</td> <td>100 %</td> <td>100 %</td> <td>94 %</td> </tr> </tbody> </table>				Épreuves	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>e</sup> cycle	3 <sup>e</sup> cycle	Juin 2015	96 %	100 %	70 %	Juin 2016	91 %	100 %	96 %	Juin 2017	100 %	100%	96 %	Juin 2018	100 %	100 %	94 %	Sur l'heure du midi, des activités parascolaires ont été organisées pour tous les cycles (hockey cosom, soccer, mini-volley et mini-tennis). Les activités en lien avec le Grand Défi Pierre Lavoie sont appréciées des élèves. Participation au cross-country de la CSP pour les élèves de 6 <sup>e</sup> année. Jogging au moins une fois par semaine pendant les cours d'éducation physique et pratiques le midi (1 fois par mois après Noël) afin que les élèves réussissent l'examen de course continue. Maintenir les moyens pour 2018-2019.	
Épreuves	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>e</sup> cycle	3 <sup>e</sup> cycle																						
Juin 2015	96 %	100 %	70 %																						
Juin 2016	91 %	100 %	96 %																						
Juin 2017	100 %	100%	96 %																						
Juin 2018	100 %	100 %	94 %																						

**BUT 5** : L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle

<b>Objectif 5</b> Pour l'année 2017-2018, présenter aux élèves de chaque degré, au moins une activité de sensibilisation à l'école orientante.	<b>Cible</b> Que chaque degré vive au moins une activité dans l'année.
<b>Lien avec le projet éducatif</b> Sensibiliser les élèves aux différents programmes de la CSP.	
<b>Moyens mis en place</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Planifier et réaliser une programmation annuelle d'activités dont : Des présentations en classe par des parents sur leur métier, projet entrepreneurial, informer les parents sur les différents parcours scolaires, faire connaître certains des métiers de la FP, salon des métiers organisé à l'école.</li><li>Participation au projet carrière d'un jour, lorsqu'offert par la ville de Contrecoeur</li><li>Utiliser la semaine de la persévérance pour faire la promotion de certains métiers de la formation professionnelle.</li></ul>	
<b>Résultats obtenus</b> L'activité <i>Carrière d'un jour</i> n'est plus offerte par la ville de Contrecoeur.	<b>Recommandations et ajustements proposés</b> Présentations orales en classe sur certains métiers. Certaines classes reçoivent des parents, d'autres font des lectures ou visionnent des capsules sur le sujet. Participation au 3 <sup>e</sup> cycle à l'atelier mission gars-filles. Affiches sur les métiers lors de la semaine de la persévérance. À bonifier et à poursuivre. Plusieurs projets entrepreneuriaux ont été réalisés cette année.

**Conclusion**

La convention de gestion et de réussite de l'école Mère-Marie-Rose est teintée des voies de renforcement de la stratégie d'intervention « Agir Autrement ». La convention a été révisée en profondeur à l'automne 2016 et, pour l'année scolaire 2017-2018, elle a été reconduite sans aucune modification. Vous pouvez retrouver l'ensemble de la convention de gestion et de réussite sur le site web de l'école au lien suivant :

<http://meremarirose.csp.qc.ca>

Les enseignants et tous les autres membres du personnel sont engagés dans un processus motivant et stimulant. La démarche « École en Santé » et la stratégie d'intervention « Agir Autrement » arrimées à notre « Convention de gestion et de réussite » sont un gage d'avancement pour l'école.

Il faut continuellement prendre conscience de **l'Agir autrement**, car l'école Mère-Marie-Rose se veut un milieu de vie où tous les intervenants prennent part au processus de changement ce qui demande beaucoup d'adaptation de leur part. La participation à la formation continue est un atout majeur pour tout le personnel de l'école. Ce qui compte au-dessus de tout c'est le désir profond que tous ont de donner à l'école toute l'importance nécessaire pour que les enfants et les élèves qui la côtoient s'y sentent en sécurité et s'y développent de façon harmonieuse et globale. À l'école Mère-Marie-Rose, nous mettons l'accent sur le dépistage et les interventions précoces. En terminant, chaque fois que vous valorisez les efforts de votre enfant, vous contribuez positivement à sa persévérance scolaire et favorisez la construction de son estime de soi.



Alain Martineau, directeur

## Rapport annuel 2017-2018

### **2<sup>e</sup> partie**

#### **Le bilan du conseil d'établissement**

Au cours de l'année scolaire 2017-2018, il y a eu sept séances ordinaires du conseil d'établissement. Les dossiers majeurs traités par les membres furent :

- Adoption du budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement
- Adoption du rapport annuel des activités du conseil d'établissement
- Adoption des prévisions et des révisions budgétaires de l'école
- Révision et adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement
- Adoption de la campagne de financement de l'école 2018-2019
- Approbation de la convention de gestion et de réussite éducative
- Approbation de la grille-matière 2018-2019
- Approbation du barème 2018-2019
- Approbation des activités éducatives complémentaires
- Approbation des activités-école (activités récompenses, dictée de la direction, Opération Tournesol, Grand Défi Pierre Lavoie, projets Ose Entreprendre, activités du mois de la nutrition, activités de fin d'année, etc.)
- Approbation des exceptions à la politique alimentaire
- Approbation du projet des Supers Recycleurs
- Approbation des frais chargés aux parents et des fournitures scolaires
- Approbation du code de vie 2018-2019
- Approbation du choix de l'agenda 2018-2019
- Approbation du choix du photographe pour les photos scolaires 2018-2019
- Approbation des règles de fonctionnement du service de garde et du service aux dîneurs 2018-2019
- Approbation de la planification des journées pédagogiques du service de garde 2018-2019
- Approbation de l'achat de iPad et ordinateurs portables en utilisant le fond à destination spéciale
- Résolution du conseil d'établissement sur l'utilisation des mesures dédiées et protégées
- Consultation sur les critères de sélection de la direction d'établissement
- Consultation sur l'utilisation du retour des taxes
- Consultation sur la modification à l'acte d'établissement 2018-2019
- Consultation sur trois projets de règlements
- Consultation sur le Plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire
- Consultation pour le sondage aux parents sur la bonification du service aux dîneurs

En terminant, je désire souligner la complicité et la saine communication entre les membres du conseil d'établissement. La transparence des différents intervenants permet de bien saisir les dossiers et d'en comprendre les enjeux. Les membres du conseil possèdent une belle vision qui rend les séances du conseil d'établissement efficaces et agréables.

Mme Stéphanie La Salle  
Présidente du conseil d'établissement

M. Alain Martineau  
Directeur de l'école Mère-Marie-Rose